

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 40/18

ÉLIMINATION DE LA GLACE SUR LES AILETTES DE SOUFLANTE AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON DE TORONTO (CYYZ)

Afin d'éliminer la glace sur les ailettes de soufflante, les aéronefs doivent effectuée une poussée au point fixe dans les aires appropriées des voies de circulation indiquées dans le tableau ci-dessous. Il est essentiel de bien respecter l'axe de la voie de circulation durant le dégivrage. Une coordination adéquate avec le contrôle de la circulation aérienne (ATC) (délivrance d'autorisations, sol ou tour) est nécessaire.

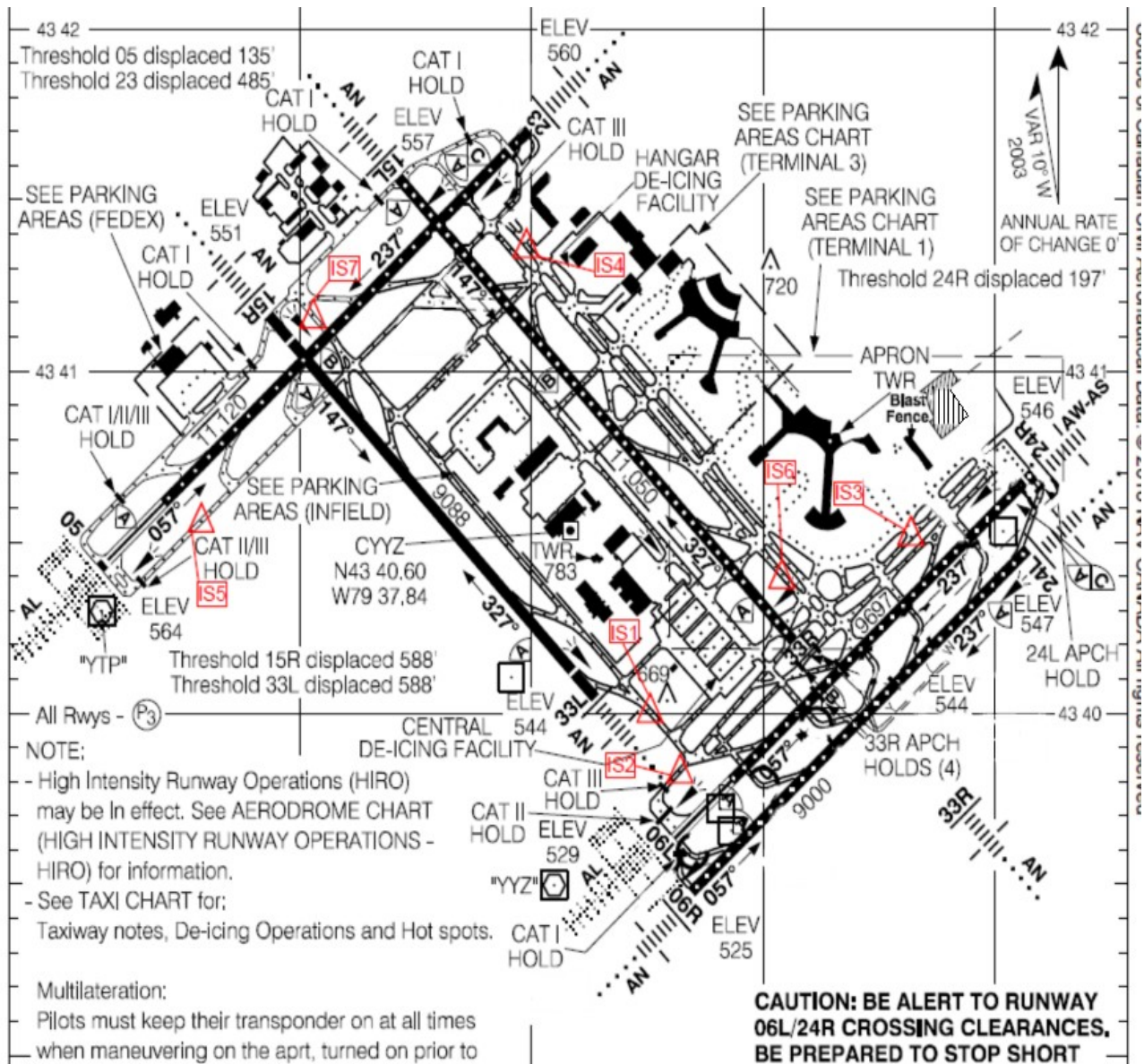
Lors du premier contact avec le poste de délivrance d'autorisations (121.3 MHz), les équipages de conduite doivent indiquer :

- leurs besoins en matière de dégivrage;
- leurs besoins en ce qui a trait à la poussée au point fixe avant le décollage;
- la durée de la poussée au point fixe (le cas échéant).

Par la suite, si les besoins liés à la poussée au point fixe changent, les équipages de conduite doivent en informer l'ATC le plus tôt possible.

Piste de départ	Aire d'élimination de la glace (IS) (consulter la carte de la page suivante)	Aire d'élimination de la glace sur les ailettes de soufflante
06L ou 06R	IS1 ou IS2	Voie de circulation F entre les voies de circulation T et V ou voie de circulation D à la ligne d'attente CAT III
24R ou 24L	IS3	Voie de circulation D entre les voies de circulation D3 et D5
23	IS4	Voie de circulation A entre les voies de circulation H et AE
05	IS5	Voie de circulation H entre la ligne d'attente CAT III et la voie de circulation H4
33R	IS1 ou IS6	Voie de circulation F entre les voies de circulation T et V ou voie de circulation B entre les voies de circulation T et V
33L	IS1	Voie de circulation F entre les voies de circulation T et V
15L	IS4	Voie de circulation A entre les voies de circulation H et AE ou voie de circulation F entre la piste 05/23 et la voie de circulation J
15R	IS7	Voie de circulation F entre la piste 05/23 et la voie de circulation J

L'administration aéroportuaire s'assurera que les aires d'élimination utilisées sont inspectées et traitées, au besoin. Si l'état de la surface des voies de circulation n'est pas sécuritaire, les équipages de conduite doivent s'arranger avec l'ATC pour que la poussée au point fixe ait lieu à la position de décollage.



CARTE POUR L'ÉLIMINATION DE LA GLACE SUR LES AILETTES DE SOUFFLANTE

James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique